

## Elections du 29 novembre au 6 décembre 2018

# CAP des IIM

Cette année plus que toute autre, les élections des représentants à la CAP des IIM sont d'une importance capitale.

Dans un contexte où l'Administration, à tous les niveaux, entend diviser pour mieux régner et affaiblir les contre-pouvoirs, il est essentiel que le Corps des IIM se montre uni pour peser de tout son poids.

C'est évidemment la représentativité à la CAP qui se joue : pour la défense des cas individuels, la prise en compte des situations individuelles (rapprochement familial,...), l'équité de traitement entre les IIM et la transparence dans les mutations et les promotions.

Mais c'est aussi le poids du SNIIM face à l'Administration, notre gestionnaire et nos employeurs, pour la défense des intérêts collectifs, la préservation de nos spécificités et des différents métiers pour des parcours professionnels diversifiés, enrichissants et ambitieux.

Depuis 30 ans, le SNIIM est le seul syndicat à se battre pour les intérêts professionnels de TOUS les INGENIEURS DE L'INDUSTRIE ET DES MINES et de leurs métiers. Un syndicat d'IIM, pour les IIM !

### Parcours Professionnels et Passerelles

Si l'ancrage de notre Corps doit être conforté à Bercy, **de nouveaux employeurs doivent également être trouvés, notamment en région. Le cœur de métier doit être repensé et élargi.** Il doit d'avantage permettre l'accomplissement d'une carrière professionnelle enrichissante et diversifiée, y compris dans un contexte administratif de plus en plus instable, tout en garantissant un cadre d'équité commun : **chaque IIM doit pouvoir changer de poste et bénéficier des passerelles entre employeurs sans entrave administrative !**

Le SNIIM est à l'initiative de l'étude du positionnement du Corps, actuellement réalisée par le CGE. Cette étude doit être ambitieuse et identifier tous les domaines et tous les employeurs dans lesquels les compétences des IIM seront utiles. Et le gestionnaire devra nous donner les moyens d'accéder à ces nouveaux métiers. **C'est une priorité pour le SNIIM ! Dans cette optique, le SNIIM réitère sa demande de renforcement de la MS4P.**

### Règles de gestion

**Les règles de gestion sont les garantes de l'équité de traitement entre tous les IIM.** Elles doivent cependant être révisées, notamment pour enrichir le cœur de métier, pour intégrer des doctrines définies en CAP ou pour préciser les règles de promotion au grade d'ingénieur hors classe. La notion même de cœur de métier doit également être réinterrogée. Par ailleurs, toujours mécontent du passage à 2 cycles de mobilité, **le SNIIM continue de porter auprès du gestionnaire la création de 2 cycles supplémentaires pour fluidifier les mobilités.**

**Le SNIIM revendique aussi des améliorations sur la reconnaissance des expériences en dehors de nos structures habituelles :**

- une meilleure reconnaissance des postes effectués avant l'entrée dans le Corps et des postes à l'essai pour l'accès au grade d'IDIM,
- un encouragement à l'essai par une garantie de retour facilité des agents essayés.

Dans un contexte de restructuration et de reclassement des agents, le SNIIM accompagne les agents tant sur le plan individuel que collectif dans leurs échanges avec l'Administration. Pour faire face à cette situation exceptionnelle, le SNIIM veillera à l'assouplissement des règles habituelles et à la mise en place large et effective des mesures d'accompagnement (priorité, primes, garantie de rémunération).

## Conditions de travail et Risques Psychosociaux

Surcharge de travail, objectifs inatteignables, pratiques managériales défailtantes, organisations déresponsabilisantes, perte de sens dans l'exercice des missions, et plus récemment, suppression pure et simple des missions ou rumeurs sur leur avenir... tous ces facteurs conduisent à l'accroissement des risques psychosociaux et au mal-être des agents.

Le SNIIM en général, et les CAPistes en particulier, sont pleinement conscients de cette situation, et sont constamment à l'écoute des agents en souffrance, que ce soit de manière individuelle ou collective. **Le SNIIM n'hésite pas à interpeller l'administration et se bat en CAP afin de résoudre les problèmes identifiés.**

Dès l'annonce de la réforme des services développement économique en septembre et face à l'inaction de l'administration, le SNIIM a mis en place une cellule d'écoute afin d'offrir aux agents un espace pour parler de leurs préoccupations en toute confidentialité et pour recueillir les questions des agents permettant d'interpeller l'administration. Une foire aux questions a ainsi été mise en place sur le site du SNIIM.

## Statuts et Rémunérations

Sur ce volet, **le combat premier du SNIIM reste l'exemption du Régime Indemnitaire de Fonction, Sujétions, Expertise et Engagement professionnel (RIFSEEP)**, qui ferait peser sur le corps des risques de filialisation et d'iniquité, sans aucun gain à court terme et des pertes certaines à moyen ou long terme.

Surtout que, suite à PPCR, l'ACF a déjà été recalculée, et même, chose rare dans le contexte actuel, **revalorisée grâce à l'action du SNIIM**. Ainsi, les IIM ont pu constater une hausse immédiate de cette prime. Grâce au SNIIM, cette revalorisation compense également la perte induite par PPCR à l'échelle d'une carrière.

Le Corps des IIM a récemment obtenu un troisième grade d'ingénieur hors classe. L'occasion d'apporter une respiration pour l'accès à la promotion. **Le SNIIM revendique ainsi un pyramidage 55% IIM – 25% IDIM – 10% Chefs de mission – 10% hors classe, soit 10% de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> niveau en plus.**

Par ailleurs, **le SNIIM maintient sa revendication d'un échelon terminal HEB** (la définition officielle d'un grand Corps), afin d'avoir statutairement accès aux plus hauts postes de direction et faire rayonner l'ensemble du Corps et notre culture industrie.

Enfin, pour permettre au plus grand nombre d'accéder au grade d'IDIM, **le dispositif du principalat doit être généralisé en remplacement de l'IRGS.**

## Pourquoi ce scrutin est-il si important ?

Il est important d'un point de vue individuel. La CAP est une instance paritaire (6 représentants de l'Administration, 6 représentants syndicaux). **Seule une position unanime des représentants du personnel peut faire pencher une décision.**

Il est important d'un point de vue collectif. Parce que c'est grâce au nombre de nos adhérents et aux votants à la CAP que le SNIIM est clairement identifié comme le syndicat représentatif des IIM. **Représentativité = légitimité.** Et **cette légitimité nous permet d'obtenir audience auprès des décideurs pour peser et être entendu, via des propositions réalistes et pertinentes, sur les décisions qui nous concernent.**

**Vos représentants SNIIM en CAP s'engagent à vous défendre et à être à votre écoute.**

**Le SNIIM, c'est aussi un réseau de délégués et de correspondants présents dans toutes les implantations régionales (DREAL, DEAL, DIRECCTE, DIECCTE, ASN, Ecoles) et d'Administration Centrale (ASN, MEF, MTES) pour être au plus près de vous.**